

Faculté de l'éducation permanente

Université 
de Montréal
et du monde.



Certificat en Intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

Séance d'accueil

Faculté de l'éducation permanente

Université 
de Montréal
et du monde.

Le certificat

- Créé en septembre 1994
- Actualisation à l'hiver 2017
- 194 personnes ont le statut « actif » dans le programme¹

¹En date du 6 août 2024.

À qui s'adresse ce programme?

Clientèle cible :

- Intervenant.es du réseau de la santé et des services sociaux , du milieu communautaire, de la justice ou de l'éducation désirant développer une expertise en intervention auprès des jeunes âgés de 6 à 18 ans
- Infirmier.ères technicien.nes en quête d'un baccalauréat par cumul
- Étudiant.es détenant un diplôme d'études collégiales techniques (DEC)

Où puis-je travailler ensuite?

- Centres jeunesse
- CLSC
- Réseau scolaire
- Organismes communautaires
- Milieu hospitalier
- Etc.

Objectifs du programme

Acquérir les connaissances et les outils nécessaires à l'intervention auprès des jeunes

Développer une pratique réflexive à l'égard du travail d'intervenant.e

Appliquer des plans d'intervention et en évaluer les effets

Travailler en équipe interdisciplinaire

Forces du programme

Des chargé.es de cours possédant une vaste expérience en intervention auprès des jeunes

Des cours entièrement en ligne sont offerts, permettant une meilleure conciliation travail-famille-études

Nos forces

Certificat pouvant faire partie de deux baccalauréats par cumul avec appellation BACCAP :

- En études du phénomène criminel
- En fondements et pratiques en sciences sociales et santé

Structure de programme

Certificat de 30 crédits

10 cours de 3 crédits
3 cours obligatoires
6 à 7 cours à option
Possibilité : 1 cours au choix

BLOC A : 3 Cours obligatoires

Fondements de l'intervention
9 crédits (3 cours)

BLOC B : Cours à option

Intégration des apprentissages
3 crédits (1 cours)

BLOC C : Cours à option

Pratiques de l'intervention
Minimum 12 crédits, maximum 18 (de 4 à 6 cours)

BLOC D : Cours à option

Formation complémentaire
Maximum 6 crédits (de 0 à 2 cours)

Structure de programme

[La structure du programme à jour est disponible en cliquant ici.](#)

Note importante!

JES3010 Activité d'intégration

(préalables : 21 crédits réussis dans le programme, dont les cours JES1000, JES1001 et JES1010)

Les personnes intéressées par un stage peuvent écrire à :
jes-responsable@fep.umontreal.ca

Modalités d'enseignement – Automne 2024

JES1000, JES1010, JES2009, JES2014Z et JES2016Z

En salle de classe / Évaluations (examens) en salle de classe

JES1001-D

Entièrement en ligne (mode asynchrone) / Évaluations en ligne, sur la plateforme studiUM.

Horaire : Vous pourrez suivre ces cours à votre rythme, tout en respectant les périodes d'évaluation.

JES3010

Entièrement en ligne (alternance des modes synchrone et asynchrone) / Évaluations en ligne, sur la plateforme studiUM.

Horaire : Vous devez être disponible aux plages horaires de ces cours.

Mot d'ordre : RESPONSABILISATION!

Pour vous aider à devenir un pro des cours à distance, un guide a été produit à votre intention: [Guide de l'étudiant à distance](#)

Envie de cours à distance?

- JES1001-D *Jeunes et réalités sociales – A24 et H2025*
- JES2015Z-Z *Le phénomène des gangs – A24 et H2025*
- JES3010Z *Activité d'intégration – A24 et H2025*
- *JES2015Y-D Les jeunes de la rue – H2025*

Conseils pour mon choix de cours

- Attention ! **Vous devez absolument choisir au moins un cours lors de votre trimestre d'admission** sans quoi votre dossier se fermera.
- **Il est fortement recommandé de débiter par les cours JES1000, JES1001 et JES1010.**
- Nombre limité de places dans les cours. Pas de liste d'attente!
- Les autres cours peuvent s'insérer dans votre cheminement en fonction des préalables et de vos intérêts.

**Problème avec le Centre étudiant?
Soutien Synchro : 514-343-7212**

Le Centre étudiant

Votre espace web, sécurisé et personnel, réunissant vos données d'études et vous permettant d'effectuer les opérations liées à votre cheminement universitaire.

Il permet de:

Faire vos choix de cours

Trouver votre relevé de notes

Trouver certains formulaires dont vous pourriez avoir besoin

Trouver votre facture

Etc...

<https://registraire.umontreal.ca/nous-joindre/bureau-du-registraire>

Formulaires: <https://registraire.umontreal.ca/publications-et-ressources/formulaires/>



StudiUM

Votre environnement numérique d'apprentissage

Chaque cours a son site [StudiUM](#), sur lequel vous trouverez:

- Plan de cours, calendrier
- Nouvelles, Forum
- Matériel et activités d'apprentissage (PowerPoint, vidéos...)
- Devoirs (travaux), quiz
- Résultats & rétroactions



Mes études

- Un cours universitaire, c'est :
 - 45 heures d'activités d'enseignement en classe
 - 3 heures par semaine, sur 15 semaines (généralement)
 - 90 heures de travail personnel
- Horaire : Cours de soir (18h30 à 21h30) ou de fins de semaine (3 FDS intensives, de 8h30 à 17h) (Montréal et Laval)
- Horaire typique à **temps plein** : 4 cours en automne, 4 cours en hiver et 2 en été = 1 an
- Horaire typique à **temps partiel** : 2 cours en automne, 2 cours en hiver et 1 en été = 2 ans
- Durée du programme : **minimum trois sessions**, maximum 4 ans

Facilitateurs de parcours

Découvrez la panoplie de [programmes et services](#) mis en place afin de faciliter ou encore accélérer votre projet d'études :

- Reconnaissance des acquis expérimentiels
- Passerelles DEC-Certificats
- BAC par cumul
- Accompagnement personnalisé

Reconnaissance des acquis expérientiels (RAE)

- Grâce à la reconnaissance des acquis expérientiels (RAE), vous pourriez accélérer votre parcours de formation en obtenant des crédits, dans la limite de l'exemption de cinq cours par certificat.
- Vous devrez démontrer que vos compétences acquises correspondent de manière satisfaisante aux objectifs d'apprentissage de cours.
- Avez-vous le profil RAE ? Évaluez votre capacité à entreprendre un processus de reconnaissance des acquis expérientiels en répondant à un court autotest de 8 questions :
<https://fep.umontreal.ca/facilitateurs-de-parcours/reconnaissance-des-acquis/>

Passerelles DEC-Certificat

Pour qui?

Aux diplômé(e)s du DEC technique en travail social

C'est quoi?

Trois cours exemptés dans votre certificat : JES1000, JES1001 et JES1010

Condition d'admissibilité?

DEC obtenu depuis moins de 8 ans

Cote R minimale de 24

Comment en faire la demande?

En complétant le formulaire **CHE_Équivalence_exemption**, dans la section «Vos formulaires» de votre centre étudiant, avant la fin de la 1^{re} année suivant l'admission. Dans le champ «Objet», écrivez «Demande de passerelle».

Baccalauréat par cumul de certificats

Le certificat en intervention auprès des jeunes peut être combiné avec deux autres programmes pour l'obtention d'un baccalauréat par cumul.

Exemples :

- Certificat en petite enfance et famille
- Certificat en sexualité
- Certificat en intervention psychoéducative
- Certificat en toxicomanie
- Certificat en déficience intellectuelle et TSA
- Certificat en victimologie
- Certificat en criminologie
- Certificat en santé mentale
- Certificat d'études individualisées
- Mineure en psychologie
- Etc.

Règles dans l'obtention d'un baccalauréat par cumul

- Au minimum 30 crédits de l'Université de Montréal
- De plus, au minimum 15 autres crédits de l'Université de Montréal, du HEC ou de l'École Polytechnique
- Réussite des programmes dont les cours combinés totalisent au moins 90 crédits différents. **Attention aux doublons !**
- Le délai entre l'octroi du premier diplôme et l'octroi du dernier diplôme ne peut dépasser 10 ans
- Délai maximum de 24 mois après la date d'octroi du dernier diplôme pour faire la demande de baccalauréat

<https://admission.umontreal.ca/baccalaureat-par-cumul/>

L'équipe d'aide à la réussite

Vous avez besoin de conseils professionnels quant à votre projet d'études à la FEP ?

Un accompagnement personnalisé est disponible gratuitement pour les étudiants de la FEP.

Pour prendre rendez-vous:

<https://fep.umontreal.ca/facilitateurs-de-parcours/>

Mesures d'accommodement SESH (Soutien aux étudiants en situation de handicap)

- Pour toute personne ayant reçu un diagnostic de situation de handicap et dûment inscrite à l'Université, les conseillères et conseillers du [Soutien aux étudiants en situation de handicap](#) représentent les premières ressources avec qui prendre contact pour effectuer les démarches essentielles à la réussite de son parcours d'études.
- Le [rendez-vous pour la personne en situation de handicap](#) permet de s'inscrire au service, qui est chargé de l'évaluation, de l'établissement et de la coordination des mesures d'accommodements.

Règlement des études de 1^{er} cycle

- **Modification de choix de cours** (date limite dans le calendrier facultaire)
- **Annulations-abandons** (formulaire + date limite)

Automne 2024

| | |
|---------------------------|--|
| 1 ^{er} août 2024 | Date limite d'admission reportée |
| 2 septembre 2024 | Congé universitaire – Fête du travail |
| 3 septembre 2024 | Rentrée des étudiants |
| 18 septembre 2024 | Date limite pour la modification des choix de cours et l'annulation sans frais |
| 27 septembre 2024 | Congé universitaire – Journée nationale de la vérité et de la réconciliation |
| 14 octobre 2024 | Congé universitaire – Action de Grâce |
| 21 octobre 2024 | Période d'activités libres du 21 au 27 octobre |
| 8 novembre 2024 | Date limite pour l'abandon (avec frais) d'un cours |
| 23 décembre 2024 | Fin des cours d'automne |

J'ai besoin d'aide...

Responsable du programme en Intervention auprès des jeunes – Claudelle Brazeau

jes-responsable@fep.umontreal.ca

Tél. (514) 343-6111 poste 2844

Tél. sans frais : 1 800 363-8876

À contacter pour votre cheminement dans le programme, le contenu des cours, et les chargés de cours.

TGDE (technicien à la gestion des dossiers étudiants) – Dany Dion

jes-tgde@fep.umontreal.ca

Tél. (514) 343-7492

Tél. sans frais 1 800 363-8876

À contacter pour les inscriptions, annulations, abandons ou modifications de choix de cours, pour les questions relatives à la diplomation, pour les demandes d'équivalences.

TCTB (technicienne en coordination du travail de bureau) – Sonya Girard

jes-secr@fep.umontreal.ca

Tél. (514) 343-6111 poste 2916

Tél. sans frais 1 800 363-8876

À contacter pour les examens différés, les révisions de notes ou pour contacter un.e chargé.e de cours.

Informations utiles

- Consultez le site Web du programme : <https://fep.umontreal.ca/programmes/certificats/intervention-aupres-des-jeunes/>
- Service aux étudiants
<http://www.cce.umontreal.ca/joindre.htm>
- Besoin d'aide pour faire votre choix de cours?
- <https://registraire.umontreal.ca/a-surveiller/nouvelle/news/detail/News/besoin-daide-pour-faire-votre-choix-de-cours/>
- Demandez votre **carte étudiante** en ligne ou en personne:
<https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/carte-udem/>
- Activez votre **adresse institutionnelle** : prenom.nom@umontreal.ca
- Consultez le **calendrier facultaire** : <https://fep.umontreal.ca/a-propos/calendrier/>
- Consultez le **règlement** des études de 1^{er} cycle :
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>
- Nombreux services aux étudiants (consultation psychologique, médecine familiale, nutrition, physiothérapie, analyse de laboratoires) : <https://www.sae.umontreal.ca/>

Ressources UdeM

Découvrez le nouveau portail étudiant, Mon UdeM :

<https://monudem.umontreal.ca>

StudiUM

<https://studium.umontreal.ca/>

StudiUm mobile

Google Play : <https://play.google.com/store/apps/details?id=ca.umontreal.studiumprod&hl=fr>

App store : <https://apps.apple.com/app/studium-mobile/id1380735206>

Les bibliothèques

<https://bib.umontreal.ca/>

Cartes UdeM

<https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/carte-udem/>

Plan du Campus

<https://plancampus.umontreal.ca/montreal/>

Période de questions...



Faculté de l'éducation permanente

Université 
de Montréal
et du monde.

